

Conférence de presse

**Conférence de l'ONU sur le financement du développement:
La Suisse réticente !**

Mardi 25 novembre 2008, Berne

Dossier de presse:

- Communiqué de presse:
La crise financière et les pays en développement : position de la Suisse critiquée
- Bastienne Joerchel, Responsable pour la politique de développement, Alliance Sud
Doha dans la tourmente de la crise financière
- Peter Niggli, Directeur d'Alliance Sud
La Suisse doit lâcher du lest
- Bruno Gurtner, Président du Réseau pour la Justice Fiscale
La politique fiscale au centre du débat sur le développement !

Communiqué de presse

Berne, le 25 novembre 2008

Conférence de l'ONU sur le financement du développement

La crise financière et les pays en développement : position de la Suisse critiquée

Ce vendredi à Doha, s'ouvre la Conférence de l'ONU sur le financement du développement. Celle-ci s'inscrit dans le contexte de la crise financière internationale, qui frappe toujours plus les pays pauvres. Alliance Sud¹, la communauté de travail des grandes œuvres d'entraide, appelle le Conseil fédéral à accepter les propositions des pays en développement et de quelques pays industrialisés, qui exigent une régulation plus forte des marchés financiers et l'abandon des pratiques fiscales dommageables. Cela afin de promouvoir plutôt que de freiner le développement des pays pauvres.

Dans le cadre de la discussion pour une régulation plus contraignante des marchés financiers, la Suisse s'est montrée jusqu'à ici sur la réserve, a critiqué Peter Niggli, le directeur d'Alliance Sud. Elle tend vers la même position que les Etats-Unis, qui souhaitent poursuivre avec la simple coopération entre les autorités nationales de régulation. Cette approche, qui n'a pas pu prévenir les crises financières, est insuffisante. Peter Niggli reproche au Conseil fédéral de s'opposer à une régulation internationale contraignante, pour éviter une mise sous pression du secret bancaire et protéger le caractère *offshore* de la place financière suisse de toute surveillance internationale. Cela n'est pas seulement faux du point de vue de la politique économique, mais contredit les buts de la politique suisse de développement. Peter Niggli a aussi demandé au Conseil fédéral de se prononcer clairement en faveur d'une plus grande participation des pays en développement aux processus de décision dans les institutions internationales financières comme le Fonds monétaire international, même si cela implique une diminution des droits de vote des pays industrialisés.

Bruno Gurtner, président du Réseau pour la justice fiscale (*Tax Justice Network*) et ancien économiste d'Alliance Sud, a expliqué que la politique fiscale est l'un des piliers du financement du développement. C'est d'elle que dépend la quantité de ressources propres disponibles pour des programmes sociaux. A cause de l'évasion et de la concurrence fiscales ainsi que d'autres pratiques dommageables, les pays en développement perdent chaque année près de 250 milliards de francs, le double de ce qu'ils reçoivent au titre de l'aide au développement. Plusieurs propositions sont sur la table pour renverser la tendance. Mais, selon Bruno Gurtner, la Suisse plaide pour des formulations peu contraignantes pour préserver son rôle de « refuge fiscal ». Elle refuse notamment de renforcer le comité de l'ONU qui traite des questions de fiscalité internationale. Bruno Gurtner a appelé la Suisse à accepter les standards internationaux de l'OCDE et de l'ONU pour plus d'échanges d'information et à conclure, comme avec l'Union européenne, un accord sur la fiscalité de l'épargne avec les pays en développement.

Pour plus d'informations :

Bastienne Joerchel : 079 445 94 87

Peter Niggli, tél : 079 262 69 27

Bruno Gurtner : tél : 079 400 95 66

¹ Alliance Sud est l'organisation de politique de développement de Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et l'Eper.

Conférence de l'ONU sur le financement du développement du 29.11.-2.12. 2008 à Doha

Doha dans la tourmente de la crise financière

Bastienne Joerchel coordinatrice de politique de développement, Alliance Sud

Le conférence à venir de Doha est la deuxième du genre de l'ONU sur le financement du développement. La première a eu lieu à Monterrey en 2002. Lors de ces rencontres, la discussion porte sur la question de savoir quelles règles internationales et institutions du développement sont bonnes pour le développement des pays pauvres. Pour les négociations à venir, un projet de texte est en discussion qui reprend, actualise et développe ce qui a été appelé le « consensus de Monterrey » dans la Déclaration finale de 2002.

Cette année-là, les pays industrialisés avaient largement imposé leur point de vue selon lequel les pays en développement sont eux-mêmes responsables du financement de leur développement. Par une politique économique appropriée, ils devraient, selon le consensus de Monterrey, élargir leur base fiscale, encaisser davantage d'impôts et attirer plus d'investissements étrangers. Les pays industrialisés ne devraient jouer qu'un rôle complémentaire en augmentant leur aide au développement et le désendettement. Du point de vue de la politique de développement, il n'y a rien à redire. En revanche, le consensus de Monterrey est insatisfaisant en ce qui concerne les « problèmes systémiques », c'est-à-dire la réforme des règles et institutions internationales qui désavantagent les pays en développement. Sur cette question, les pays industrialisés sont restés muets.

Ce qui a été ainsi refoulé en 2002, réapparaît avec force dans la deuxième Conférence sur le financement du développement. Les pays en développement estiment qu'ils ont fait des progrès dans leurs politiques nationales, ce qui - dans les faits et pour nombre d'entre eux - est une réalité. Non résolue et urgente, compte tenu de la crise financière mondiale et de la récession globale à venir, est la révision des règles internationales ou plutôt l'absence de règles internationales qui caractérisent les marchés financiers. Non résolue est également la réforme des règles du commerce mondial : le « cycle de développement » de l'Organisation mondiale du commerce, qui a été lancé presque au même moment que la Conférence de Monterrey, est aujourd'hui dans le coma. Finalement, les pays industrialisés n'ont pas tenu leur promesse en matière d'augmentation de l'aide au développement et de désendettement.

La conférence de Doha, comme la précédente à Monterrey, se déroulent dans le contexte d'une crise financière qui souligne l'urgence des problèmes à traiter. Du point de vue des pays en développement, la Conférence de Monterrey aurait dû tirer les leçons de la crise financière asiatique de 1997/1998, qui a provoqué la faillite économique de l'Argentine en 2002. Les pays en développement étaient, à l'époque, d'avis que la libéralisation forcée des marchés financiers en Asie et en Amérique latine avait déclenché la crise. Ils ont alors réclamé une régulation internationale et des mesures de surveillance, afin d'éviter de nouvelles crises financières. Mais, il ne s'est presque rien passé : le Fonds monétaire international (IMF) a certes discuté, à partir de 1998, d'une « nouvelle architecture financière », mais, l'accent a davantage été mis sur les faiblesses des marchés financiers nationaux des pays en développement, qui selon les pays riches étaient la cause de la crise asiatique.

La crise financière actuelle a éclaté dans la place financière la mieux régulée, la plus innovatrice, bref celle qui a bénéficié des plus grands superlatifs et qui est un modèle pour tous les pays : les Etats-Unis. Les marchés financiers étant globalisés, elle a emporté avec elle les autres pays industrialisés et maintenant aussi les pays en développement qui ont le mieux réussi. Aujourd'hui, ne figure plus au centre de la discussion de jeunes institutions financières « sous-développées » d'ex-colonies, mais le noyau même des marchés financiers. C'est pourquoi les pays en développement exigent que les négligences du passé soient mentionnées et critiquées dans le document final de Doha. Mais les pays industrialisés refusent tout regard en arrière. Les Etats-Unis, qui ne sont pas étrangers au chaos économique qui règne en ce moment, veulent inscrire dans la déclaration finale que la communauté internationale « a la volonté de poursuivre ses efforts pour adopter des mesures décisives et rapides pour améliorer le système économique international ». Les pays en développement ont pu juste imposer que la Déclaration de Doha mentionne la crise actuelle avec ses multiples facettes financière, alimentaire, énergétique et climatique et que les contours d'une réponse internationale coordonnée soient esquissés.

Par conséquent, ce seront les « problèmes systémiques » qui seront au cœur du débat à Doha et non les manquements internes des pays pauvres.

Pour les pays en développement et pour les ONG de développement du monde entier, il s'agit d'abord à Doha de poser des jalons pour une résolution de la crise financière. C'est Peter Niggli qui s'exprimera sur ce sujet.

Un autre thème systémique concerne le fait que les pays en développement sont depuis des années des exportateurs nets de capitaux vers les pays industrialisés. Cela même que le thème principal de la Conférence de l'ONU – le financement du développement – stipule l'inverse, c'est-à-dire que les pays industrialisés devraient être exportateurs nets de capitaux vers les pays pauvres. On touche-là à la problématique de la fuite des capitaux, de l'évasion fiscale, des transferts de capitaux illicites et de toutes les autres activités financières qui se déroulent en dehors de tout contrôle. Dans ce système bancaire de l'ombre, comme l'a nommé la Banque des Règlements Internationaux (BRI), se trouvaient en 2007 des actifs équivalant aux deux tiers des actifs officiels du système bancaire et financier. C'est Bruno Gurtner, Président du Réseau mondial pour la Justice Fiscale qui abordera ce point.

Troisièmement, les pays en développement souhaitent ancrer dans le document final le fait qu'ils ont besoin d'une marge de manœuvre suffisante (*policy space*) pour pouvoir mettre en place des stratégies de modernisation économique et d'industrialisation. Ils s'opposent ainsi aux règles du commerce mondial qui soumettent tous les pays aux mêmes disciplines et exigences, et qui ne respectent pas les différents niveaux de développement et de compétitivité. Alors que même la Banque mondiale reconnaît l'erreur de politique de développement des pays industrialisés et la nécessité d'espaces politiques individuels, les pays industrialisés, dont la Suisse, ne veulent pas de cette mention dans la Déclaration finale.

Quatrièmement, le statut de la Conférence de l'ONU sur le financement du développement est controversé. Les pays en développement et les ONG ne la considèrent pas comme ponctuelle, mais comme un processus où tous les pays discutent d'un monde économique certes fortement globalisé, mais aussi sous-régulé ainsi que des mesures à prendre pour éliminer les règles désavantageuses, assurer la stabilité du système et évaluer les résultats obtenus. Pour cela, il convient d'instaurer un mécanisme de surveillance régulier et contraignant, qui ne réunisse pas seulement les hauts représentants des Etats mais aussi les représentants de tous les ministères concernés, des organisations économiques et financières internationales, de la société civile et de l'économie privée. A cela s'ajoute la nécessité de garantir une transparence élevée et une large diffusion de l'information à tous les milieux intéressés.

C'est pourquoi les pays en développement exigent que la Conférence Doha mandate le Président de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU de lancer en mars 2009 des négociations sur la création d'un tel mécanisme qui serait entériné lors de l'AG ordinaire de l'ONU en automne 2009. De plus, une troisième Conférence sur le financement du développement devrait avoir lieu en 2013. Les Etats-Unis et le Japon refusent cette dernière proposition. L'Union européenne la soutient. La Suisse accepte d'envisager une conférence de suivi et appuie la mise sur pied d'un mécanisme de surveillance, mais sous une forme allégée.

Pour plus d'informations:

Bastienne Joerchel, 079 445 94 87

Conférence de l'ONU sur le financement du développement du 29.11.-2.12.2008 à Doha

La Suisse doit lâcher du lest

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud

Le gouvernement suisse était fâché d'être – au même titre que les 170 autres pays - mis à l'écart de la dernière réunion du G20. A Doha, il aura l'occasion de présenter sa position sur la gestion de la crise financière. Car la Conférence sur le financement du développement va se préoccuper essentiellement de ce sujet. Ce sont en particulier les pays en développement qui poussent à cela. Ils ne veulent pas laisser la réorganisation des marchés financiers internationaux entre les mains des grands pays industrialisés et de quelques pays émergents. Ils souhaitent surtout déterminer comment et avec quels objectifs une telle réorganisation devrait voir le jour. Pendant la phase préparatoire, la Suisse s'est montrée réticente à aborder ces questions. Alliance Sud demande au Conseil fédéral de lâcher du lest et de saisir cette chance.

Quatre questions sont à l'ordre du jour :

Une régulation globale ou nationale des marchés financiers ?

Le directeur de l'OMC, Pascal Lamy, a récemment attiré l'attention sur le fait que les relations commerciales étaient contrôlées par une organisation internationale avec des règles contraignantes et des sanctions claires. A l'opposé, les marchés financiers globaux – où les risques sont importants – ne sont soumis qu'à la surveillance de quelques instances nationales. Ce problème a été abordé dans la préparation de la Conférence de Doha. L'Union européenne exige un nouveau cadre de surveillance et de régulation des marchés financiers, sans pour autant aborder concrètement la question de la mise en oeuvre. Les pays en développement exigent la même chose depuis la crise asiatique. Les Etats-Unis défendent le statu quo, c'est-à-dire la simple coopération entre les autorités nationales de régulations ; une approche qui jusqu'à aujourd'hui n'est pas parvenue à éviter les crises financières.

La Suisse tend vers la même position que les Etats-Unis. L'administration fédérale pense qu'une régulation financière globale enterrerait la « saine concurrence » entre les marchés financiers nationaux. De plus, elle craint qu'une pression internationale en faveur d'une harmonisation mette en danger le secret bancaire. En bref, elle veut protéger le caractère *offshore* de notre place financière de la régulation et de la surveillance internationales. Cette position est cependant difficile à défendre sur le plan mondial. La Suisse reste donc muette sur ce point.

Cette position est en contradiction avec la politique de développement de la Suisse et est incompréhensible du point de vue de la politique économique. Notre pays est *lender of last resort* de deux banques globales, dont les engagements dépassent de loin la force économique de la Suisse et dont les risques ne sont manifestement pas contrôlés par nos autorités de surveillance. Le cas de l'UBS le prouve. C'est pourquoi la Suisse devrait, après le choc de ces dernières semaines, changer sa position et soutenir les propositions de l'Union européenne et des pays en développement.

Qu'est ce qui doit être régulé ?

Les organisations non gouvernementales exigent, dans des positions soumises à leurs gouvernements, que ces derniers soumettent toutes les activités financières qui ne sont pas ou peu régulées à une régulation internationale. En particulier, les *Hedge Funds*, les *Private Equity Firm* et le système bancaire de l'ombre. Les projets de Déclaration ainsi que les propositions de l'UE et des pays en développement vont dans cette direction. Les Etats-Unis s'y opposent. L'administration fédérale était initialement réticente à mentionner les activités des marchés financiers, mais elle a maintenant annoncé qu'elle soutenait le texte proposé.

Plus d'influence pour les pays en développement ?

Les institutions internationales qui s'occupent des marchés financiers internationaux ont jusqu'à présent été contrôlées par les pays industrialisés. Cela fait des années que l'augmentation du droit de participation des pays en développement est en discussion. A Doha, ces derniers exigent que leurs droits de vote augmentent au sein du FMI et de la Banque mondiale augmentent de manière substantielle, ce qui ferait basculer la majorité actuellement aux mains des pays industrialisés. Ils réclament aussi une représentation dans tous les autres forums et agences qui s'occupent des marchés financiers et de l'élaboration de standards communs, et dont ils sont aujourd'hui pratiquement exclus. Ils citent, en particulier, le Forum de Stabilité Financière (FSF) et le Comité de Bâle.

Le sommet du G20 de mi-novembre a tracé une première piste dans ce sens. Sa Déclaration finale postule une participation plus grande des pays en développement et émergents aux processus de décision du FMI et de la Banque mondiale. Les Etats-Unis ont soutenu cette proposition dans la phase préparatoire de Doha. Mais comme un transfert de voix au sein du FMI et de la Banque mondiale se ferait sur le dos de sièges européens au directoire, c'est l'Union européenne qui se montre plus réticente. Après la réunion du G20, elle ne peut en l'occurrence plus bloquer ce point. En revanche, les pays industrialisés sont moins favorables à une plus grande participation des pays en développement dans les autres agences comme le FSF et le Comité de Bâle.

Un transfert de voix au FMI et à la Banque mondiale menace aussi le siège de la Suisse. L'administration fédérale a eu l'intention de refuser cette exigence. Mais la peur de se profiler de manière négative, la pousse à se montrer ouverte à la discussion. A notre avis, la Suisse devrait soutenir une plus grande participation des pays en développement aux processus décisionnel des deux grandes institutions.

Bretton Woods II ?

Une question importante est finalement qui, et dans quel cadre, doit négocier et décider d'une réorganisation des marchés financiers internationaux. Les pays en développement exigent que cela se passe dans le cadre d'une conférence au sommet, qui serait organisée par l'ONU en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale. On parle ainsi d'un « Bretton Woods II », en souvenir de la conférence de Bretton Woods de 1945 qui a créé l'ordre financier international de l'après-guerre. L'Union européenne se montre favorable. Les Etats-Unis repoussent cette proposition : pour eux, le récent Sommet du G20 et celui prévu en 2009 suffiront.

Selon nous, le G20 est un cadre trop étroit. Tout utile que cette initiative puisse être sur le plan technique, les 20 pays qui le composent ne sont pas légitimés à parler au nom de tous les pays du globe. C'est ce qu'ont critiqué plus de 500 ONG du monde entier, dont Alliance Sud, qui ont soutenu la proposition des pays en développement en faveur d'un Bretton Woods II.

La Suisse devrait être intéressée à cette idée. En l'occurrence, l'administration fédérale craint qu'un Bretton Woods II mène à une régulation internationale et à une limitation des règles du jeu spéciales de la place financière suisse. Le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz s'est prononcé à la radio contre cette idée juste après son retour aux affaires. Dans les documents de Doha, la Suisse se déclare cependant prête à la discussion.

Alliance Sud demande au Conseil fédéral de s'engager pour une large conférence internationale, afin d'assurer la participation de la Suisse à la discussion sur une réorganisations des marchés financiers. Il ne devrait pas se limiter à une participation « éloignée » dans le cadre d'un processus G20. Une conférence internationale est dans l'intérêt de notre pays et dans celui de tous les autres petits pays qui sont exclus du G20.

Pour plus d'informations:

Peter Niggli
031 390 93 30 / 079 262 69 27



Conférence de l'ONU sur le financement du développement du 29.11.-2.12.2008 à Doha

La politique fiscale au centre du débat sur le développement !

Bruno Gurtner, Président du Réseau pour la Justice Fiscale

La Conférence de l'ONU sur le financement du développement abordera aussi le thème de la politique fiscale internationale. L'issue des débats dépendra en particulier de savoir si les grands centres financiers, dont la Suisse, réussiront à s'imposer et empêcher une formulation efficace dans la Déclaration finale.

Personne ne conteste que la politique fiscale fait partie des instruments importants du financement du développement. Des revenus fiscaux plus élevés permettent à un gouvernement de mettre en œuvre des programmes ciblés sur la lutte contre la pauvreté. La condition de base est une bonne politique fiscale interne : un système fiscal largement accepté, des autorités fiscales bien formées, un Etat qui prélève effectivement les impôts et utilise les revenus de manière transparente.

Parallèlement, il faut des mesures internationales pour lutter contre l'évasion et la soustraction fiscales ainsi que contre les flux illégaux d'argent sale. Des estimations sérieuses avancent que les pertes fiscales des pays en développement, suite à des pratiques fiscales dommageables, une concurrence fiscale non régulée et l'attractivité des paradis fiscaux, se montent à plus de 250 milliards de dollars par année, soit plus du double de l'aide au développement. Si l'on parvenait à garder une partie de cet argent sur place, beaucoup plus de ressources seraient disponibles pour le développement social.

La politique fiscale interne et la coordination internationale étaient déjà à l'ordre du jour de la première Conférence sur le financement du développement en 2002 à Monterrey. Mais, les engagements contraignants sur la lutte contre la fuite de capitaux et l'évasion fiscale ainsi que contre les paradis fiscaux *offshore* ont été éliminés de la Déclaration finale au profit de formulations très générales. Le consensus de Monterrey stipule notamment la nécessité « d'un système effectif, efficient, transparent et responsable pour la mobilisation de ressources locales » et appelle à une « coopération internationale renforcée en matière fiscale. »

Le projet de Déclaration finale pour Doha aborde à nouveau la question fiscale. Quelques formulations sont cependant fortement débattues. Avec les autres centres financiers, la Suisse fait pression pour l'adoption de textes peu contraignants permettant de préserver son rôle de refuge fiscal.

- La Suisse a beaucoup de peine avec la formulation selon laquelle tous les pays devraient lutter énergiquement contre l'évasion fiscale (« strongly combating tax evasion ». Quelques services de l'administration fédérale se sont prononcés pour une élimination de cette phrase. Des réactions au niveau international ont vite fait comprendre à la Suisse qu'elle se ridiculiserait et s'isoleraient complètement si elle poursuivait sur cette voie. La délégation suisse a donc reçu pour instruction de ne pas s'opposer à ce texte, tout en tentant néanmoins de l'affaiblir.
- La Suisse s'oppose aussi à un renforcement du « UN tax Committee ». Ce groupe composé de personnes individuelles (dont le professeur saint-gallois Robert Waldburger) sert de forum pour les autorités fiscales nationales et reçoit les réclamations des pays en développement. L'une de ses récentes et importantes activités a été de développer un modèle de base pour les accords sur la double imposition. Le comité actuel n'a pas de pouvoir décisionnel. Il est fortement technocratique et sous-doté financièrement et en personnel. Les pays en développement et plusieurs pays industrialisés souhaitent le renforcer et le rendre compétent pour traiter d'importantes questions, comme par exemple le « Transfer Pricing » (la soustraction fiscale des entreprises multinationales), l'aide technique pour la mise sur pied d'administrations fiscales efficaces, le développement d'un code de conduite contre l'évasion fiscale internationale, le renforcement de l'échange d'informations au niveau international, etc. Il est incompréhensible que la Suisse ne veuille pas soutenir ces efforts.
- Le terme « illicit capital flows » ne trouve pas non plus grâce aux yeux de Berne. La Suisse souhaite le remplacer par « flux de capitaux illégaux », car « illicite » signifie « argent sale » et inclure donc aussi l'argent de l'évasion fiscale. Mais aucun autre pays ne se rallie à cette position.

Récemment, à l'occasion d'une manifestation de la DDC, Paul Collier, ancien directeur des recherches à la Banque mondiale et auteur du remarquable livre « The Bottom Billion », a appelé la Suisse à mettre son important savoir faire en matière de finance internationale à disposition pour la création d'un centre de compétences sur ces questions. Pour cela, la Suisse devrait toutefois se bouger. Elle devrait renoncer à résister à la mise sur pied d'une large coopération internationale sur les questions de fiscalité et participer de manière constructive à la lutte contre l'évasion fiscale. Concrètement, cela impliquerait de reprendre les standards de l'OCDE et de l'ONU sur « l'échange de renseignements à des fins fiscales » et d'accorder aux pays en développement les mêmes droits que, par exemple, ceux octroyés aux Etats-Unis dans les accords de double imposition. Plutôt que de rester sur la réserve, elle devrait participer de manière constructive à l'élaboration d'un code de conduite international contre l'évasion fiscale dans le cadre du « UN Tax Committee ». Elle devrait également étendre l'accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'Union européenne à tous les pays en développement.

Pour plus de renseignements:

Bruno Gurtner: 079 400 95 66, bruno@taxjustice.net
 Président du Réseau pour la Justice Fiscale
www.taxjustice.net